

GRATUIT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE, LE PARKING DU SEMBLANET EST OUVERT

Le Parking souterrain du Semblanet à Martigny-Bourg est désormais opérationnel. Les travaux étant terminés, la Ville de Martigny ouvre les portes du parking au public à 17h00, ce vendredi 2 octobre 2020. Il sera gratuit jusqu'au 31 décembre prochain.



COMMUNIQUÉ – 02.10.2020

Le parking souterrain du Semblanet ouvre ses portes au public à partir de ce vendredi 2 octobre 2020 à 17h00. Les usagers, habitants et

visiteurs, pourront d'ailleurs profiter de la gratuité de ce parking flambant-neuf jusqu'au 31 décembre prochain.

Après avoir inversé la circulation de la Rue du Bourg et entièrement rénové sa place, la Ville de Martigny a achevé une étape importante dans la refonte de ce quartier. Une année et huit mois après le début des travaux, Martigny-Bourg dispose désormais de 186 places de parc en souterrain et libère ainsi la surface, encore en phase de réalisation, qui sera transformée en zone verte.

A compter du 1^{er} janvier 2021, le Parking souterrain du Semblanet sera soumis aux mêmes tarifs que le Parking du Manoir situé au centre-ville, à savoir :

Tarifs journaliers au Parking souterrain du Semblanet :

Tarification de jour (07h00-19h00)	60 min. gratuite puis 2.-/h
Tarification de nuit (19h00-07h00)	0,50 cts/h

Location d'une place de parc au Parking souterrain du Semblanet :

Carte habitant (résidents du Bourg uniquement)	80.-/mois ; 880.-/an
Carte travailleur	100.-/mois ; 1'100.-/an

Il est maintenant possible de se munir d'un abonnement annuel ou mensuel. Notez que la carte magnétique travailleur est délivrée en fonction de la distance domicile – travail. Il faut que celle-ci soit supérieure à 750 mètres (à vol d'oiseau) pour pouvoir y prétendre.

La Ville de Martigny se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir au Parking souterrain du Semblanet.

Martigny, le 2 octobre 2020

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE